

présenter une mesure législative riche de conséquences à la longue pour l'agriculture canadienne. Cette mesure prévoit un programme d'aménagement rural de grande portée qui, ajouté aux services et aux programmes d'aide déjà offerts aux cultivateurs, constituera une politique agricole complète et bien équilibrée pour notre pays. Aux termes de ce programme, que nous réaliserons en collaboration avec les provinces, nous pouvons prévoir une amélioration générale de la qualité de nos ressources agricoles, grâce à des projets visant l'amélioration des sols et la conservation des eaux; la diversification des possibilités économiques dans les régions rurales; l'utilisation plus efficace des terres pauvres en les transformant en pâturages publics et en terres boisées. Ces initiatives et d'autres activités connexes prévues à ce programme visent à réaliser l'objectif que poursuit depuis longtemps le gouvernement d'élever le niveau de vie et d'améliorer les possibilités économiques de notre population rurale.

A cause de notre climat, l'emploi a toujours eu chez nous un caractère nettement saisonnier. De décembre à mars, il y a toujours beaucoup plus de chômage que durant le reste de l'année. Depuis son arrivée au pouvoir, notre gouvernement s'est constamment efforcé de remédier à cette poussée saisonnière du chômage en stimulant de façon spéciale certains secteurs d'activité qui assurent des emplois d'hiver. Cette année, nous redoublons d'effort en ce sens et nous avons annoncé de nouveaux stimulants aux entreprises des municipalités. Nous n'avons rien négligé pour accélérer la réalisation de nombreux projets du gouvernement fédéral déjà approuvés par le Parlement, et les résultats commencent déjà à se faire sentir.

Le gouvernement a étudié avec soin la question de mobiliser et, dans une certaine mesure, de canaliser les épargnes des Canadiens vers des secteurs économiques où la demande de capitaux, croyait-on, serait forte ou qui, dans le passé, avaient obtenu des fonds de sources étrangères. Voilà un problème sérieux dont la solution ne sera pas facile. Toutefois, nous nous y sommes attaqués. J'ai déjà parlé de l'aide fédérale supplémentaire maintenant offerte en vue de l'élimination des taudis, l'épuration des eaux-vannes et d'autres travaux. Je tiens aussi à rappeler à la Chambre que le gouvernement présentera un projet de loi visant à donner plus de souplesse aux placements des compagnies d'assurances afin de permettre un apport plus sûr de capitaux en vue de répondre aux besoins de l'industrie canadienne et du logement. De plus, la loi qui établit un nouveau régime de prêts aux petites entreprises garantis par le

[L'hon. M. Fleming.]

gouvernement contribuera à combler les besoins d'un secteur vital et actif de notre collectivité, secteur qui, soit dit en passant, appartient presque exclusivement aux Canadiens.

J'ai déjà signalé qu'il va falloir faire des efforts supplémentaires si nous voulons que les exportations canadiennes continuent de s'accroître. Pareil état de choses présente un défi tant à l'entreprise privée qu'au gouvernement. En conséquence, le gouvernement accorde une aide et un encouragement additionnels aux exportateurs canadiens. La mise sur pied par le gouvernement canadien, de concert avec les banques canadiennes, de nouvelles facilités de financement des exportations assurera de l'aide aux exportateurs de biens d'équipement. Relativement à notre programme général d'exportation, mon collègue, le ministre du Commerce, a fait venir à Ottawa tous ses délégués commerciaux des quatre coins du monde, en vue de lancer une campagne pour découvrir de nouveaux marchés. Comme dans le cas d'autres parties du programme gouvernemental, les hommes d'affaires canadiens ont été invités à se joindre à des représentants du gouvernement canadien aux fins d'élaborer un plan de campagne en commun. L'attitude du gouvernement à l'égard du commerce extérieur est donc constructive et orientée vers l'expansion.

Ce serait tout à fait contraire à cette attitude d'expansion prise à l'égard des exportations que d'adopter, dans le cas des importations, l'attitude étroite de restriction, qu'on nous recommande si souvent. Le Canada va continuer d'appuyer les principes et les fins d'un commerce mondial ordonné et multilatéral.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement entend continuer à faire face aux nouvelles circonstances qui pourront se présenter et à répondre aux nouveaux besoins qui surgiront. Cependant, il ne faut jamais perdre de vue l'importance capitale qu'il y a de maintenir et de défendre l'intégrité de notre monnaie. Il y a à peine un an ou deux, chacun craignait l'inflation larvée. En dépit de mises en garde de plus en plus nombreuses contre les conséquences de la hausse continue des prix, on a agi pendant des années comme si l'inflation devait continuer. Depuis deux ans, certains indices permettent de croire que les efforts du gouvernement et de la population pour enrayer l'inflation ont enfin abouti à un certain succès. Bien qu'il faille continuer à craindre le danger d'une recrudescence des tendances inflationnistes, il semble qu'en Amérique du Nord la plupart des forces immédiates d'inflation, sinon toutes, soient maintenant épuisées et qu'un nombre croissant de personnes soient disposées à fonder